



**HAL**  
open science

# Trois nouveaux dictionnaires différentiels de français. Présentation et considérations méthodologiques

André Thibault

► **To cite this version:**

André Thibault. Trois nouveaux dictionnaires différentiels de français. Présentation et considérations méthodologiques. Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, 1998, Bruxelles, Belgique. hal-02568702

**HAL Id: hal-02568702**

**<https://hal.science/hal-02568702>**

Submitted on 10 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Trois nouveaux dictionnaires  
différentiels de français.  
Présentation et considérations  
méthodologiques.**

*André Thibault (Neuchâtel / Suisse)*

« Trois nouveaux dictionnaires différentiels de français : Présentation et considérations méthodologiques », communication présentée au XXII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Bruxelles, juillet 1998. Paru dans A. Englebert et al. (ed.), *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Tübingen : Niemeyer, 2000, vol. IV, 551-561.

## 1. Introduction.

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la lexicographie différentielle de langue française s'enrichit de trois nouvelles publications: le *Dictionnaire historique du français québécois* (désormais DHFQ), de l'équipe du TLFQ (Trésor de la Langue Française au Québec), sous la direction de Claude Poirier, paru à Québec au printemps 1998; le dictionnaire des *Variétés géographiques du français de France*, sous la direction de Pierre Rézeau, à l'Institut National de la Langue Française à Nancy, dont un volume de présentation paraîtra en janvier 1999; enfin, le *Dictionnaire suisse romand* (désormais DSR), conçu et rédigé à l'Université de Neuchâtel par André Thibault sous la direction de Pierre Knecht, paru à Genève en 1997. Ayant collaboré à des degrés divers à chacune de ces entreprises lexicographiques, qui présentent une parenté génétique et structurelle certaine, nous aimerions les analyser à l'aide d'une grille d'interprétation méta-lexicographique qui fasse ressortir leurs points communs et leur originalité. Nous voudrions aussi montrer en quoi ils se distinguent de la masse des ouvrages parus ces dernières années dans le domaine des français régionaux. Il ne s'agit d'ailleurs pas de prétendre que les dictionnaires que nous présentons aujourd'hui représentent un saut qualitatif sans précédent dans le domaine de la lexicographie galloromane; nous essaierons seulement de démontrer qu'il est possible – et éminemment souhaitable – de faire de la lexicographie différentielle en respectant les exigences scientifiques qui se sont depuis longtemps imposées dans les meilleurs ouvrages de lexicographie générale (tel le TLF), historique (tel le DEAF), ou dialectale (tel le GPSR).

Il convient d'abord de rappeler brièvement l'historique de ces projets et les liens génétiques qui unissent leurs concepteurs à la grande famille de la philologie galloromane. Les traits dominants qui caractérisent ces dictionnaires sont en effet largement tributaires de ces multiples rapports de filiation. Le plus ancien des trois projets est celui du Trésor de la langue française au Québec, dont les principes directeurs avaient déjà été esquissés dans les années cinquante par Mgr Gardette. Lancée au début des années soixante-dix par son élève Marcel Juneau, l'entreprise se distinguait au départ par son caractère extrêmement ambitieux; les premiers articles d'essai publiés par Marcel Juneau<sup>1</sup>, Lionel Boisvert<sup>2</sup> et Micheline Massicotte<sup>3</sup> dans la série *Travaux de linguistique québécoise* sont en fait de longues monographies lexicales visant l'exhaustivité. On peut voir là l'influence du FEW d'une part, du DEAF d'autre part. En effet, à l'époque où le projet était en gestation, le département de linguistique de l'Université Laval, à Québec, profitait depuis quelques années déjà de l'enseignement de Georges Straka et de Kurt Baldinger. C'est d'ailleurs à l'Université Laval que le DEAF a vu le jour. Les habitudes rédactionnelles acquises par les premiers rédacteurs (respect philologique des sources, utilisation systématique des grands ouvrages de référence, prise en compte obligatoire de la dimension diachronique) se sont perpétuées dans la rédaction du DHFQ. Le projet neuchâtelois de dictionnaire

---

<sup>1</sup> Marcel JUNEAU, « Un échantillon du futur *Trésor de la langue française au Québec* : carreau et ses dérivés », dans *Travaux de linguistique québécoise* 1 (1975), Québec, Presses de l'Université Laval, p. 19-34; « Un nouvel article d'essai du TLFQ : *japper* et ses dérivés », dans *Travaux de linguistique québécoise* 2 (1978), Québec, Presses de l'Université Laval, p. 1-19; « Mélanges de lexicologie québécoise (articles d'essai du *Trésor*) », dans *Problèmes de lexicologie québécoise, Prolégomènes à un trésor de la langue française au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 85-242.

<sup>2</sup> Lionel BOISVERT, « *Bazou* : contribution à l'histoire d'un mot (ou histoire d'une contribution) », dans *Travaux de linguistique québécoise* 3 (1979), Québec, Presses de l'Université Laval, p. 271-277.

<sup>3</sup> Micheline MASSICOTTE, « Les articles *bacul* face au fichier lexical et à la nomenclature du TLFQ », dans *Travaux de linguistique québécoise* 3 (1979), Québec, Presses de l'Université Laval, p. 297-321.

remonte au début des années quatre-vingt-dix<sup>4</sup>. Son initiateur, Pierre Knecht, a travaillé quelque temps comme assistant au FEW, mais c'est surtout à titre de rédacteur au GPSR qu'il s'est illustré pendant plus de vingt ans. Le Glossaire romand est à coup sûr une école sévère où les matériaux dialectaux sont traités avec un art lexicographique inégalé dans la Galloromania. Le DSR a donc pu bénéficier de ces précieuses compétences. Son rédacteur et concepteur, André Thibault, a été choisi en raison de son expérience de rédacteur au FEW, alors sous la direction de Jean-Pierre Chambon, mais aussi de ses liens avec son *alma mater*, l'Université Laval, où il avait reçu l'enseignement de Marcel Juneau, Lionel Boisvert et Claude Poirier. Le DSR repose donc sur le grand savoir-faire de la dialectologie romande, auquel se conjuguent des habitudes de travail héritées du FEW, elles-mêmes combinées à une certaine méthodologie lexicographique différentielle développée au TLFQ et déjà illustrée en 1985 dans le *Volume de présentation* du *Dictionnaire du français québécois* (siglé DFQPrés). Le troisième des projets présentés, celui des régionalismes de France, n'a vraiment été mis en branle qu'au milieu des années quatre-vingt-dix, mais on peut en observer les premières manifestations à la fin des années soixante-dix, alors que l'ancien Groupe de recherche des atlas linguistiques publie de concert avec l'INaLF une liste de régionalismes de France dans la *Revue de linguistique romane* 42 (1978), p. 149-194. Peu à peu, des outils de travail s'élaborent sous la direction de Pierre Rézeau (élève de Mgr Gardette et de G. Straka), directeur de recherche au CNRS et responsable de la révision des rubriques d'analyse synchronique du TLF; une bibliographie critique, une banque de données lexicales ainsi que de nombreuses enquêtes de vitalité sont menées à bien. Il réunit alors une équipe de rédacteurs qui partagent tous le même intérêt pour l'étude scientifique des régionalismes, et coordonne les différentes étapes du processus rédactionnel. Ici, l'influence la plus forte est bien sûr celle du TLF, dont la longue élaboration à l'institut nancéien a permis l'instauration d'une méthodologie efficace et éprouvée; mais la présence dans l'équipe rédactionnelle de quatre chercheurs travaillant ou ayant travaillé au FEW (France Lagueunière, Jean-Pierre Chambon, Jean-Paul Chauveau et André Thibault)<sup>5</sup> n'a pas manqué d'exercer une influence sur certains aspects de la rédaction, comme l'ordre des indicateurs géolinguistiques, inspiré du *Strich* éfévien, ou une certaine recherche de l'exhaustivité bibliographique, absente du TLF mais typique du FEW.

## 2. Caractéristiques générales.

Nous allons maintenant commenter quelques principes généraux ayant mené à l'élaboration des ouvrages à l'étude, principes dont la mise en application a débouché, malgré quelques divergences ponctuelles, sur une certaine homogénéité méthodologique.

### 2.1. Base documentaire: les corpus lexicaux.

Les rédacteurs ont disposé dans chaque cas d'un large répertoire de citations tirées des sources les plus diverses et traitées avec les précautions philologiques d'usage. Le

---

<sup>4</sup>Pour un court historique, v. DSR 13-14 (préface).

<sup>55</sup> On compte en outre dans l'équipe de rédacteurs Mmes Jacqueline Mandret (INaLF), Claudine Fréchet et Anne-Marie Vurpas (Institut Pierre Gardette, Facultés catholiques de Lyon), Claude Martel (Aix-en-Provence) ainsi que M. Jérôme Serme (Institut Pierre Gardette).

fichier du TLFQ est le plus imposant. Il compte environ 1 300 000 fiches manuscrites, auxquelles viennent s'ajouter les données des atlas linguistiques, des corpus informatisés de langue orale, de la banque informatisée de données textuelles QUEBETEXT, de cédéroms de la presse québécoise, et de diverses enquêtes lexicales (v. DHFQ, p. xxxvi-xxxvii). Le fichier du Centre d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel est plus modeste, avec ses quelque 130 000 fiches manuscrites auxquelles s'ajoute une banque de textes informatisée (SUISTEXT), mais si l'on considère la nature beaucoup moins marquée du français de Suisse romande en regard de celui des Québécois, sa taille et sa représentativité sont tout de même considérables. Les moyens de l'INaLF dans le domaine des français régionaux sont, en comparaison, plus humbles. La base REGION contient environ 7500 contextes tirés de 220 ouvrages; la consultation de la formidable base textuelle FRANTEXT – qui n'a pas été conçue pour l'étude des régionalismes, mais qui en contient tout de même un bon nombre – permet toutefois d'enrichir la récolte, de même que les cédéroms du journal *Le Monde*, qui recèlent de précieuses attestations dans leurs chroniques de gastronomie, de loisirs ou de tourisme. Enfin, les fichiers personnels des rédacteurs ainsi que des recherches ponctuelles et bien ciblées ont permis, dans de nombreux cas, de compléter la documentation de façon satisfaisante, comme on peut le constater en consultant les articles. La liste des avantages que comporte le travail sur corpus ne devrait pas avoir à être présentée, les vertus d'une telle démarche étant parfaitement évidentes dans n'importe quelle autre branche de la lexicographie; mais comme le domaine de recherche des français régionaux a produit ces dernières années de trop nombreux rejets complètement déficients de ce point de vue (v. sur ce point l'excellente analyse de Chambon 1997), nous jugeons qu'il n'est pas superflu de se livrer à cet exercice. L'abondance des citations permet d'abord de rendre compte de l'existence et de la vitalité du mot, à travers le temps (premières et dernières attestations) et à travers l'espace (aire d'extension). Plus le corpus est riche et varié (et l'on regrettera ici l'absence de corpus oraux informatisés pour la France et la Suisse), mieux l'on sera à même d'identifier le type de discours dans lequel le mot domine, sa valeur stylistique, ses connotations. Un raffinement de la structuration sémantique ou grammaticale de l'article n'est bien sûr possible qu'en présence d'une grande variété d'exemples. Quant aux variantes graphiques et formelles, aux dérivés et aux composés, un traitement lexicographique décent ne peut leur être accordé que si l'on dispose des matériaux nécessaires à leur description; dans le cas contraire, on préférera s'abstenir.

Une objection est parfois soulevée, selon laquelle les exemples écrits ne seraient pas valables pour l'étude des régionalismes, ces derniers étant en grande partie cantonnés à l'oral et ne menant qu'une vie très artificielle dans la littérature, où les auteurs ne sauraient même pas les employer à bon escient. L'existence d'imposants fichiers lexicaux et de dictionnaires comme ceux que nous vous présentons aujourd'hui montre à l'évidence que les régionalismes existent bel et bien à l'écrit – si l'on sait où les chercher. En outre, il ne faut pas poser une équivalence entre « exemple écrit » et « exemple littéraire ». Les régionalismes involontaires relevés dans une copie d'élève n'ont rien à voir avec l'usage conscient qu'en font certains auteurs avides de . Que les moins doués d'entre eux utilisent des mots régionaux à mauvais escient, cela est possible, mais ils peuvent tout aussi bien errer dans leur emploi des mots de la langue générale. C'est au lexicographe d'user de son bon jugement dans le choix des citations. Quant à l'emploi stylistique et conscient des régionalismes dans la littérature, il nous paraît évident qu'un bon dictionnaire doit en rendre compte, la langue écrite étant aussi une réalité en soi qui mérite d'être décrite dans toutes ses dimensions. Cela dit, il est vrai que certains régionalismes sont beaucoup plus fréquents à l'oral, et très difficiles à

attester à l'écrit. Cela ne signifie pas que l'on doive renoncer aux principes de la philologie et illustrer le fonctionnement de ces mots par des exemples inventés, recréés ou manipulés. Il existe aussi une philologie de l'oral, dont les outils ont été développés depuis longtemps par les sociolinguistes, si ce n'est par les dialectologues. Une bonne enquête orale devrait fournir des exemples datés, référencés et transcrits selon un ensemble de règles transparentes et rigoureuses; l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle et l'origine du témoin devraient être identifiés. La situation que nous décrivons est idéale, et la réalité peut nous amener à faire des concessions, mais il faut au moins être conscient du but à atteindre.

## 2.2. Base bibliographique: les corpus lexicographiques ou métalinguistiques.

Si le travail sur corpus représente une exigence méthodologique minimale, il ne saurait suffire à l'élaboration d'un dictionnaire scientifique. Le corpus lexicographique en constitue l'indispensable complément. Le dossier de rédaction d'un article devra donc inclure, en plus de l'ensemble des fiches lexicales, la liste des ouvrages – dictionnaires, glossaires, mais aussi articles monographiques ou chroniques de langue – où le mot a été traité. Ici encore, c'est le TLFQ qui dispose de la base la plus volumineuse: il s'agit de l'*Index lexicologique québécois*, un répertoire de 470 000 relevés correspondant à 160 000 entrées résultant du dépouillement d'environ 1500 sources différentielles (v. DHFQ, p. xxxviii). Le Centre de Neuchâtel dispose également d'un index informatisé, de taille beaucoup plus modeste; il réunit quelque vingt mille relevés résultant du dépouillement d'une quarantaine d'ouvrages. A ces dépouillements informatiques s'ajoutent des dépouillements manuels, qui ont dû être complétés au fur et à mesure de la rédaction des articles, à l'aide des ouvrages disponibles sur place mais non encore dépouillés. À l'INaLF, les nomenclatures de 33 ouvrages différentiels ont été informatisées par l'équipe de P. Rézeau (dont la totalité de la collection « Matériaux pour l'étude des régionalismes du français »); à cela s'ajoute une autre base réalisée à Neuchâtel mais portant elle aussi sur le français régional de France et réunissant les nomenclatures d'une vingtaine de glossaires. Le tout s'élève à environ cinquante mille entrées. Il va sans dire que la consultation de ces sources doit être complétée, dans tous les cas, par celle des dictionnaires de langue générale, d'une part parce qu'ils traitent eux aussi de nombreux régionalismes, d'autre part parce qu'ils servent à délimiter – ou même à remettre en cause – la nature régionale d'un fait de langue. Comme l'élaboration et l'exploitation de dossiers bibliographiques est loin d'être monnaie courante dans les publications universitaires portant sur les diatopismes lexicaux du français, nous rappellerons brièvement ici les nombreux avantages que l'on peut en retirer. Bien connaître l'ensemble des données déjà accessibles à la communauté scientifique permet d'éviter nombre d'erreurs, de ne pas réinventer la roue, et de rendre à chacun le mérite qui lui revient. Une première attestation, ou une localisation inattendue, sont aussi rendues possibles par des relevés bibliographiques exhaustifs. En faisant ainsi le point sur l'état des connaissances, et en confrontant le tout à ses propres données lexicales, analysées et lexicographiées, on obtient une vision d'ensemble qui permet en outre de corriger les erreurs et les lacunes de ses prédécesseurs, c'est-à-dire d'exercer la fonction critique sans laquelle tout progrès scientifique est impossible. Loin d'être méprisante ou hautaine, cette attitude montre au contraire que le lexicographe est conscient d'apporter une contribution qui s'intègre dans un continuum historique, contribution elle aussi susceptible d'améliorations et de corrections. Le vrai mépris consisterait à faire fi de tout renvoi, de toute référence aux

travaux antérieurs. C'est malheureusement ce que l'on peut observer dans mainte publication sur les français régionaux.

### 2.3. Processus rédactionnel: le travail d'équipe et la collaboration internationale.

Un autre aspect sur lequel nous aimerions insister est le caractère collectif de chacune de ces entreprises lexicographiques, et la dynamique de collaboration scientifique qui s'est instaurée entre les équipes ainsi qu'au sein de chacune d'entre elles. On aimerait croire que le temps où les lexicographes travaillaient dans l'isolement est révolu. Malheureusement, certains chercheurs semblent encore privilégier cette démarche. Or, les avantages du travail collectif s'imposent d'eux-mêmes. Dans le domaine des diatopismes lexicaux du français, la nécessité d'une collaboration supra-régionale est d'autant plus aiguë qu'une dimension essentielle de la description de l'objet, à savoir l'extension géographique, dépend de la contribution de chacun. Au niveau international<sup>6</sup>, cette collaboration s'est concrétisée par des stages, de nombreux échanges épistolaires, du travail de revision, et la mise à la disposition de tous les collègues des ressources documentaires manuscrites et informatisées de chaque équipe. À l'intérieur de chacune d'entre elles, l'organisation du travail varie sensiblement. L'équipe du TLFQ, la plus nombreuse, connaît des structures hiérarchisées à l'intérieur desquelles des assistants préparent des dossiers pour les rédacteurs, lesquels voient leur travail revu et corrigé par d'autres rédacteurs et en dernier lieu par le directeur. Enfin, des relecteurs externes (P. Rézeau et A. Thibault) ont été mis à contribution. A Neuchâtel, nous avons nous-même accompli toutes les étapes de l'élaboration des articles, pour ensuite les donner à relire à nos collègues neuchâtelois d'abord, puis ensuite à un vaste groupe de réviseurs, originaires de tous les cantons de Suisse romande, mais aussi de France et de Belgique. Quant au dictionnaire des *Variétés géographiques du français de France*, il faut distinguer deux étapes. La première est celle de l'établissement d'une pré-nomenclature d'environ 300 mots pour chaque région, destinée à la tenue d'enquêtes de vitalité aux quatre coins de l'Hexagone, le tout effectué par une équipe réunie par P. Rézeau et dont plusieurs membres sont des auteurs d'atlas régionaux<sup>7</sup>. Les pré-nomenclatures établies pour chacune des régions enquêtées ont circulé entre les participants, ce qui a permis de réaliser un utile complétage. Dans une deuxième étape, celle de la rédaction proprement dite, le noyau dur de l'équipe est resté, mais quelques atlantographes ont préféré céder la place à des lexicographes, venus rejoindre l'équipe à l'invitation de P. Rézeau. Ce dernier a distribué la pré-nomenclature, les outils bibliographiques et documentaires, ainsi que des dossiers pré-dictionnaires aux rédacteurs ayant déjà retenu les mots sur lesquels ils désiraient travailler. Une fois les articles rédigés, ceux-ci ont été distribués à tous les membres de l'équipe rédactionnelle. Comme l'indique P. Rézeau dans l'introduction de l'ouvrage (au paragraphe intitulé *La rédaction*), « si les résultats de cette circulation ont été très inégaux, l'ensemble des articles en a largement bénéficié ».

---

<sup>6</sup> V. les « Remerciements » dans DSR 7-8, et l'« Avant-propos » dans DHFQ xiii-xiv.

<sup>7</sup> Il s'agit du regretté Jacques Boisgontier, de Christian Camps, Fernand Carton, Jean-Paul Chauveau, Collette Dondaine, Claudine Fréchet, France Lagueunière, Jean Lanher, Jean Le Dû, René Lepelley, Alain Litaize, Claude Martel, Jean-Baptiste Martin, Pierre Rézeau, Pascal Simon, Marie-Rose Simoni-Aurembou, Michel Tamine et Gérard Taverdet.



### 3. Caractéristiques micro-structurelles.

À côté de ces caractéristiques d'ordre général et organisationnel, on compte aussi un bon nombre d'analogies entre les trois ouvrages au niveau de la micro-structure, c'est-à-dire dans la façon dont les articles sont construits. Une analyse contrastive fait ressortir certaines constantes méthodologiques, qui peuvent connaître de légères variations d'un dictionnaire à l'autre dans la façon dont elles sont appliquées.

#### 3.1. Définitions développées.

Un des points communs à la technique rédactionnelle des trois ouvrages réside dans l'élaboration de définitions développées, respectant autant que possible les principes de l'analyse sémique; cette façon de procéder s'oppose à celle des nombreux ouvrages qui se contentent de fournir en guise de définition l'équivalent du français de référence. Celui-ci étant souvent polysémique et donc ambigu, il ne peut renseigner le lecteur d'une façon univoque; en outre, son extension sémantique et sa valeur connotative ne coïncident pas nécessairement avec le mot à définir. Cela ne veut pas dire que l'équivalent du français de référence doit être absent de l'article; bien au contraire, celui-ci représente une information précieuse et qu'un ouvrage différentiel doit livrer au lecteur, mais son statut épistémologique au sein du discours dictionnaire contrastif doit être autonomisé et dissocié du sous-discours définitionnel. Du point de vue de la technique lexicographique, cela rend possible la tenue d'un discours explicite sur les rapports qu'entretiennent le mot régional et son équivalent dit « standard » (normalement sous forme de remarque; on spécifiera par exemple que les mots *édredon* et *couette*, équivalents standards de l'helvétisme *duvet*, ne sont guère connus en Suisse). Notons en terminant que la mention de cet équivalent est normalement accompagnée d'une information complémentaire, à savoir le sens du mot en français de référence, dans le cas des régionalismes sémantiques. L'on précisera par exemple que le mot *chevreuil*, qui désigne au Canada le cerf américain de taille moyenne, désigne en Europe un petit cervidé appartenant au genre *Capreolus*.

#### 3.2. Renvois.

Les renvois d'un article à l'autre font aussi partie intégrante du modèle de micro-structure des trois ouvrages. De nos jours, on aurait plutôt tendance à les appeler , mais ils existaient bien avant l'apparition de l'Internet! La tradition des renvois analogiques est plus développée dans le monde francophone que dans les autres traditions lexicographiques occidentales; on la doit en grande partie à Paul Robert, qui en a illustré le principe avec brio dans son *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. La technique des renvois repose sur une conception structurale du vocabulaire; elle a pour but de refléter dans le texte du dictionnaire les nombreux liens de nature syntagmatique et paradigmatisque d'une part, formels et conceptuels d'autre part, qui tissent des réseaux de cohérence et de motivation morpho-sémantique dans le lexique d'une langue. Techniquement, ils peuvent apparaître à la suite de la définition, précédés d'une flèche, ou prendre la forme d'un astérisque qui suit une forme traitée à la nomenclature, que celle-ci se présente dans une définition, une citation ou un commentaire encyclopédique ou historique. Du point de vue de l'utilisateur, ces

renvois sont autant d'invitations à enrichir ses connaissances d'une façon plus , en échappant à l'arbitraire de l'ordre alphabétique.

### 3.3. Structuration sémantique hiérarchisée.

L'énumération séquentielle des différents sens d'un mot sans tentative de hiérarchisation, comme la pratiquait encore Littré au siècle dernier<sup>8</sup>, est en général abandonnée de nos jours dans la lexicographie générale du français au profit d'une structure arborisée, souvent articulée au moyen d'étiquettes alpha-numériques, qui exprime mieux la structuration des sens. Ce procédé, dont l'application semble aujourd'hui aller de soi, n'est pourtant pas toujours observé dans les ouvrages récents portant sur les français régionaux<sup>9</sup>. Les trois ouvrages présentés pratiquent l'articulation hiérarchisée des matériaux, ce qui n'a rien de révolutionnaire mais mérite d'être mentionné.

### 3.4. Marques d'usage; remarques et commentaires.

Les publications qui traitent des diatopismes du français rendent souvent de ceux-ci une image unidimensionnelle; cela s'observe non seulement dans certains glossaires de type *Bonneton*, mais aussi dans le traitement accordé aux mots régionaux dans les dictionnaires de langue générale: la marque « régional » semble se suffire à elle-même. Pourtant, il est évident que ces mots peuvent aussi être décrits en fonction d'autres critères, en particulier stylistique (par ex. ironique, plaisant, littéraire), diachronique (par ex. moderne, vieilli, vieux, disparu), diastratique (par ex. soutenu, familier, très familier, populaire, vulgaire) et diaphasique (par ex. argotique, rural, technique, ethnographique, didactique, etc.). Des trois ouvrages présentés, le DHFQ est celui qui a poussé le plus loin le raffinement descriptif dans l'emploi des marques d'usage (v. le « Tableau des marques », pp. lvi-lvii de cet ouvrage); il est peut-être aussi celui dont la nomenclature offre la plus grande variété sur les différents axes évoqués. Le projet suisse et son pendant français écartent d'emblée les mots vieillissés – seule la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est sollicitée pour la partie synchronique de l'article<sup>10</sup> – et les termes trop techniques, argotiques ou vulgaires ont pour l'instant été mis de côté.

En plus des marques d'usage, les trois dictionnaires enrichissent le texte des articles de nombreuses remarques, qui apportent des précisions sur la graphie, la prononciation, les connotations et la sphère d'emploi, le fonctionnement grammatical, les variantes et les dérivés plus rares, les représentants onomastiques, ainsi que les rapports avec les équivalents du français de référence (v. ci-dessus 3.2).

---

<sup>8</sup> Et comme la pratique encore de nos jours la Real Academia Española...

<sup>9</sup> Cf. à ce sujet le très mauvais *Dictionnaire des canadianismes* de Gaston Dulong (s.l., 1989, Larousse Canada; v. c. r. Thibault RLiR 54, 613-617) qui, s.v. *pain*, aligne pêle-mêle 22 emplois différents; à titre de comparaison, le DHFQ articule ce mot comme suit: I A 1 et 2; I B 1, 2, 3, 4, 5 et 6; II 1, 2, 3, 4 et 5 (numérotation à laquelle il faudrait encore ajouter le symbole du losange clair [◇] pour les sens secondaires, et un triangle isocèle pointant vers la droite pour les dérivés).

<sup>10</sup> Ce choix se reflète dans les titres respectifs de chaque ouvrage: si l'on relève le mot dans celui du dictionnaire québécois, la contribution suisse parle dans son sous-titre du « français contemporain », et le recueil français précise entre parenthèses la tranche chronologique étudiée (1950–2000).

### 3.5. Rubriques encyclopédiques.

On trouvera aussi dans chaque dictionnaire des rubriques encyclopédiques, dont la fonction consiste à renseigner le lecteur sur le référent plutôt que sur le mot. Cette démarche nous éloigne de la lexicologie, mais non de la lexicographie: il est en effet légitime d'attendre d'un dictionnaire de régionalismes qu'il fournisse des renseignements de ce genre. C'est toutefois à ce chapitre que l'on notera les plus grandes divergences entre les ouvrages présentés. Si le dictionnaire suisse et son cousin français se contentent souvent de quelques lignes<sup>11</sup>, le DHFQ impressionne par des commentaires encyclopédiques pouvant occuper plusieurs colonnes; on admirera par exemple celui de l'article *coureur de(s) bois*, de R. Vézina, ou celui de l'article *piastre*, de M. Deraspe. Cela s'explique, encore une fois, par le projet québécois d'embrasser quatre siècles d'histoire du lexique français en terre d'Amérique, en privilégiant l'approche socio-culturelle, alors que les deux équipes européennes ont préféré, étant donné leurs limites de temps et de moyens, se concentrer sur des aspects plus strictement lexicologiques et limités à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

### 3.6. Commentaire historique.

Enfin, nos trois ouvrages se caractérisent par la présence obligatoire d'un commentaire historico-comparatif concluant chaque article. Dans le domaine des français régionaux, le volet historique est le plus souvent négligé, pour ne pas dire carrément oublié (v. Chambon 1997). Rien ne justifie pourtant que l'on n'accorde pas aux régionalismes lexicaux la même attention qu'aux mots du français général. Il est vrai que l'élaboration d'un discours de nature diachronique demande une préparation bibliographique, documentaire et scientifique plus approfondie que ce qui est nécessaire pour rédiger une liste de mots glosés sommairement et prisonniers d'une perspective anhistorique, si ce n'est même parfois anti-historique. À l'aide des données documentaires et bibliographiques réunies, les rédacteurs ont donc cherché à fournir, pour chacun des mots traités, un ensemble de points de repère qui situent le mot dans le temps, dans l'espace et dans la structure de la langue. On trouvera donc dans chaque commentaire une première attestation (et éventuellement une dernière, pour les mots sortis de l'usage contemporain); la répartition géographique du type lexical à l'échelle de la francophonie (qui est la perspective la plus féconde du point de vue historico-comparatif, v. Thibault 1996); l'identification du caractère différentiel de l'emploi (est-ce un régionalisme sémantique, grammatical, lexématique, de fréquence ou de statut?); l'identification de son mode de formation (pour les régionalismes sémantiques, a-t-on affaire au résultat d'une métaphore, d'une métonymie, ou d'un calque? pour les innovations lexématiques, s'agit-il d'une forme aphérésée, apocopée, dérivée, composée, ou encore d'un emprunt? et dans ce dernier cas, à quelle langue, patois ou dialecte?); puis, enfin, une courte explication portant sur l'origine du fait régional. Il conviendrait d'introduire ici une importante précision. Il ne s'agit pas d'apprendre au lecteur que le mot *chambre* vient du latin CAMERA – ce qu'il peut déjà trouver ailleurs –, mais plutôt que l'emploi de ce mot en français de Suisse romande pour désigner une pièce quelconque est un archaïsme, puisqu'on le rencontrait couramment en français classique mais

---

<sup>11</sup> Introduites par une étoile à cinq branches à la suite de la définition dans le DSR (v. par ex. s.v. *Brandons*), ou précédées de l'intitulé « Encycl. » dans les *Variétés géographiques du français de France* (v. par ex. s.v. *vogue*).

qu'il est depuis sorti de l'usage en français central. Le commentaire doit se concentrer sur ce qui relève du fait régional et en faire son seul objet<sup>12</sup>.

#### 4. Conclusion et desiderata.

Ces trois nouveaux dictionnaires différentiels ne révolutionnent pas l'art lexicographique à l'échelle de la Galloromania, mais dans le champ d'étude des français régionaux ils ont tout de même réussi à marquer une nouvelle étape, ce qui méritait d'être souligné. Le plus grave reproche qu'on peut leur adresser consiste dans le caractère encore trop lacunaire de leurs nomenclatures respectives. Le nombre total de types lexicaux au fichier de Neuchâtel s'élève à environ dix fois le nombre d'articles rédigés dans le DSR. La nomenclature définitive du dictionnaire des variétés géographiques du français de France est basée sur des pré-nomenclatures d'environ 300 mots par région, alors que le moindre *Bonneton* en fournit facilement un millier. Quant au DHFQ, on pourrait presque multiplier par cent le nombre d'articles, si l'on voulait exploiter à fond toutes les richesses du fichier. Il serait toutefois inapproprié de juger ces ouvrages en fonction de seuls critères quantitatifs. Nous aimerions inviter la communauté scientifique à voir en eux, plutôt que des dictionnaires conventionnels, des recueils de monographies; le DHFQ a d'ailleurs pour sous-titre « Monographies lexicographiques de québécismes ». Espérons seulement que les circonstances, et les vicissitudes de la recherche subventionnée, permettront à ces trois projets de continuer sur leur lancée, et d'offrir au public de nombreuses éditions revues et enrichies.

---

<sup>12</sup> Pour un exemple de commentaires étymologiques inappropriés à leur objet, v. entre autres l'ouvrage d'A. Gagny intitulé *Dictionnaire du français régional de Savoie. Savoie, Haute-Savoie*, Paris, Bonneton, 1993, et notre compte rendu paru dans RLiR 58 (1994), p. 561-563.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Chambon, J.-P. (1997), « L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France : éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et desiderata », in *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, n° 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996), p. 7-31.
- DHFQ: Trésor de la Langue Française au Québec, *Dictionnaire historique du français québécois : Monographies lexicographiques de québécismes*, sous la direction de Claude Poirier (rédaction: Steve Canac-Marquis, Esther Poisson, Claude Verreault; Nathalie Bacon, Brigitte Beaulieu, Jean Bédard, Miriam Deraspe, Johanne Maltais, Louis Mercier; Geneviève Prévost, Robert Vézina), Les Presses de l'Université Laval, 1998.
- DEAF: BALDINGER, Kurt (et al.), *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval / Tübingen, Niemeyer. (Paru à ce jour: lettre G, 10 fascicules et un index; lettre H, 1 fascicule; un complément bibliographique.)
- DFQPrés: Trésor de la langue française au Québec (TLFQ). *Dictionnaire du français québécois*, Description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours incluant un aperçu de leur extension dans les provinces canadiennes limitrophes, Volume de présentation sous la direction de Claude Poirier, Sainte-Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 1985.
- DSR: *Dictionnaire suisse romand : Particularités lexicales du français contemporain*. Une contribution au Trésor des vocabulaires francophones, conçu et rédigé par André Thibault, sous la direction de Pierre Knecht, avec la collaboration de Gisèle Boeri et Simone Quenet. Genève, Editions ZOE, 1997.
- FEW: WARTBURG, Walther von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn, Klopp, 1928; Leipzig-Berlin, Teubner, 1934 et 1940; Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1946-1952; Basel, Zbinden, 1955-... [Vol. 22 et 25 en cours de publication.]
- GPSR: *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, Attinger [en cours de publication depuis 1924].
- Thibault, A. (1996), « Québécismes et helvétismes : éclairages réciproques », communication présentée au 4<sup>e</sup> Colloque international *Français du Canada – Français de France*, Université du Québec à Chicoutimi (Québec, Canada), 21-24 septembre 1994, parue dans Thomas Lavoie (éd.), *Français du Canada – Français de France*, Niemeyer, Tübingen, p. 333-376 (série *Canadiana Romanica* n° 12).
- TLF: *Trésor de la langue française*, Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960), Paris, Editions du CNRS, 1971-1994 (16 vol.).

*Variétés géographiques du français de France (1950–2000) : Approche lexicographique*, sous la direction de Pierre Rézeau, Institut national de la langue française (CNRS), avec la collaboration de Jean-Pierre Chambon, Jean-Paul Chauveau, Claudine Fréchet, France Lagueunière, Jacqueline Mandret, Claude Martel, Jérôme Serme, André Thibault, Anne-Marie Vurpas. À paraître, Duculot, janvier 1999.